

**Appel à communications**  
**Colloque « Le système financier local, entre ancien et nouveau modèle ? »**  
**Paris, 20 novembre 2014**

**Thématique/problématique**

Les acteurs locaux sont inquiets : les réductions de ressources pesant sur les budgets des collectivités ne risquent-elles pas de mettre en péril leur capacité d'action ? La réforme de la fiscalité locale (intervenue en 2010) avait déjà suscité des émois. Elle générerait des changements dans la composition du panier fiscal revenant aux collectivités et dans sa progression. Les incertitudes soulevées à cette occasion sont loin d'être dissipées. Par ailleurs, la baisse en cours des dotations étatiques avive les tensions. La diminution pourrait même prendre une ampleur inédite et s'inscrire dans la durée. Parallèlement, du fait de leur nature, les dépenses des collectivités évoluent à un rythme soutenu. Au final, l'équation à résoudre localement doit intégrer de plus en plus d'inconnues. Comment désormais faire, et faire avec moins ? Le système financier local serait ainsi en train d'évoluer, composant avec une nouvelle donne, voire avec une rigueur durable.

Parallèlement, les contraintes d'équilibre pesant sur les budgets locaux demeurent inchangées. Les règles d'or perdurent (Dafflon, Madies, 2008) et avec elles, les modalités de régulation contenant les déficits et les endettements. Malgré tout, ces derniers n'augmentent d'ailleurs pas substantiellement. Le système financier local conserverait de la sorte sa permanence.

L'objectif du Colloque est d'apporter des éclairages quant à cette double vision, apparemment contradictoire. Les transformations affectant le système financier local sont-elles de simples variations conjoncturelles, intervenant à la marge ? Relèvent-elles au contraire d'un basculement augurant un changement de modèle ? Quelles en sont les conséquences pour la gouvernance locale ? En filigrane et par le biais des pressions sur les moyens, est interrogée l'autonomie des collectivités en tant qu'entités décentralisées. Les évolutions à l'œuvre pourraient signer un affaiblissement de leur rôle, et *in fine* une dépendance croissante à l'égard de l'Etat, quand bien même celui-ci serait moins présent sur le plan financier. Ces transformations pourraient également révéler des capacités d'adaptation des acteurs locaux, trouvant des arrangements mettant en cohérence les disponibilités financières locales et les choix politiques. En lien, les relations établies entre la sphère publique locale et les partenaires privés seraient également susceptibles d'évoluer.

Pour éclairer les interrogations quant au financement, quant à la continuité de l'action locale et accompagner des décideurs en demande de repères, le Colloque servira à faire le point sur la mobilisation du monde académique autour de ces questions. Il suscitera les échanges et les mutualisations afin, notamment, de stimuler des dynamiques à venir de recherche.

L'AdCF et le Lab'Urba invitent à la fois les doctorants, les (enseignants-)chercheurs, les praticiens, les acteurs politiques locaux... à présenter, sur les thématiques évoquées, des constructions théoriques, des monographies, des travaux de modélisation ou des analyses d'expériences de terrain... Le Colloque sera volontairement pluridisciplinaire et ouvert à la diversité des approches (sciences économiques, juridiques, politiques, de gestion, géographie, histoire, aménagement/urbanisme...).

## Questionnements ou axes suggérés

Les communications attendues pourront s'organiser autour des trois axes suivants (les questions mentionnées ne sont toutefois ni exhaustives ni limitatives) :

### (i) Les tensions au sein du système financier local

Les rapports annuels de la Cour des Comptes soulignent de façon récurrente la progression continue des charges locales. Les représentants des collectivités estiment que l'évolution des moyens est insuffisante pour suivre celle des dépenses, dont une bonne part s'impose à eux. Avec les évolutions de leur modèle financier (Gilbert et al, 2009), la capacité des administrations publiques locales à constituer une épargne propre, à la mesure de leurs dépenses d'équipement, est en jeu. Des hypothèses multiples et complémentaires sont formulées quant aux dynamiques en cours, quant à leurs faits générateurs. L'intercommunalité jouerait par exemple un rôle, au travers d'une augmentation des services produits et avec leur montée en gamme (Guengant, Leprince, 2006). La décentralisation freinerait la perception des liens entre les dépenses et l'impôt à acquitter en contrepartie (Le Lidec, 2011), ce qui engendrerait des brouillages inflationnistes. Les évolutions du contexte économique, les mutations institutionnelles et territoriales, les transformations des dispositifs normatifs... sont parfois invoquées.

Quels enseignements délivrent les analyses, récentes ou en cours, à ce propos ? L'évolution des dépenses et la transformation des modes de financement sont-elles mises à l'étude, de façon systémique ? Qu'en est-il finalement de la progression des tensions au sein du système financier local ? Ces pressions menacent-elles le maintien des équilibres ? Sont-elles finalement plus invoquées que réelles ?

### (ii) Des régulations territoriales

Les restrictions de ressources pesant sur les budgets des collectivités suscitent des inquiétudes quant à la dynamique de l'investissement public local. La rigueur conduirait à un ajustement par les dépenses. L'offre de biens et de services publics serait en question, alors qu'il s'agit d'un des déterminants des externalités (positives ou négatives) d'urbanisation, d'un des éléments-clés conditionnant la compétitivité et l'attractivité des villes. Ceci étant, toutes les collectivités ne sont pas confrontées à des difficultés analogues, lorsqu'il s'agit de constituer une épargne en vue de soutenir soit le patrimoine d'équipements existants, soit de nouvelles réalisations. Les ajustements sont *a priori* particulièrement délicats là où se manifestent déjà des effets de ciseaux (Jamet, 2010), là où la richesse fiscale est modeste, là encore où des efforts de rationalisation ont déjà été produits. Il n'est alors pas exclu que la décentralisation des mesures de rigueur, ou leur partage entre centre et périphérie, ait des incidences sur les différenciations territoriales (Douillet, Faure, Lersche, 2012). On peut envisager que, localement, les ajustements soient recherchés par le biais d'adaptations stratégiques dans la mobilisation des ressources. L'exercice de solidarités ou de partages interterritoriaux est susceptible de contenir les dynamiques divergentes (AdCF, 2014). Les réorientations éventuelles entretiennent vraisemblablement des liens avec la configuration territoriale, et tout autant avec les modalités de la gouvernance en place (Le Saout, 2012). L'éventail des régulations instaurées par les collectivités n'est à ce jour pas connu, pas davantage que leur portée.

Quels éclairages peut-on produire dans le domaine ?

### (iii) Des enjeux sectoriels et territoriaux

Paradoxalement, alors que l'accent est mis sur l'investissement local, les contenus effectifs des politiques des collectivités dans le domaine sont peu ou mal connus et tout autant, les volumes financiers en jeu ainsi que les modalités de financement. En lien, on ne sait quels sont les territoires les plus impliqués dans des politiques sectorielles données, et dans les mobilisations financières correspondantes. Des effets de contraintes, des dispositions régulatrices n'ont *a priori* ni la même portée ni la même nature dans des ensembles territoriaux aussi éloignés les uns des autres que des métropoles ou des espaces périurbains périphériques, en prise avec des besoins différents. Les villes petites et moyennes, confrontées à des problématiques de financement et de développement propres, ne mettent vraisemblablement pas en œuvre les mêmes modalités d'ajustement que les agglomérations plus peuplées. Le système financier, les domaines d'action, composent ici et là avec diverses priorités, au sein d'une combinatoire propre entre enjeux en termes d'attractivité et priorités en termes de cohésion ou de solidarité. L'économie des finances locales (Guengant, 2002) est interpellée, et également l'économie des territoires, ou bien encore l'économie territoriale. Peut-on dresser un état des lieux des solutions sectorielles et locales actuellement

en vigueur, voire esquisser des analyses des problématiques majeures ? Quelles interrelations avec les grandes figures du développement territorial (Davezies, 2012) pressent-on ou met-on en relief ?

### Références bibliographiques

- AdCF, 2014, « Pacte financier et fiscal – S’allier pour le prochain mandat », *Intercommunalités*, n° 187, 9 p.
- Berriet-Sollic M., Gagné C., Lecat G., Piguet V., 2006, « Différenciation spatiale des dépenses communales en matière d’équipements publics », *Economie publique*, n°1-2
- Carbonnier C., 2013, « Decentralization and Tax Competition Between Asymmetrical Local Governments : Theoretical and Empirical Evidence », *Public Finance Review* 41, 391-42
- Cassette A., Farvaque E., 2014, « Are elections debt brakes? Evidence from French municipalities », *Economics Letters*, Elsevier, vol. 122(2), pp.314-316.
- Cassette A., Di Porto E., Foremny D., 2012, « Strategic fiscal interaction across borders: Evidence from French and German local governments along the Rhine Valley », *Journal of Urban Economics*, Elsevier, vol. 72(1), pp. 17-30.
- Charlot S., Paty S., Piguet V., 2014, « Does fiscal cooperation increase local tax rates in urban areas ? », *Regional Studies*, forthcoming
- Cour des Comptes, 2013, *Les finances publiques locales*, Rapport public thématique, 472 p.
- Cour des comptes, 2012, *L’État et le financement de l’économie*, Rapport public thématique, éd. La Documentation française, 298 p
- Cour des Comptes, 2011, *La gestion de la dette publique locale*, Rapport public thématique, 210 p.
- Cour des Comptes, 2010, « Les risques pris par les collectivités territoriales et les établissements publics locaux en matière d’emprunt », *Rapport public annuel 2010*, pp. 171-182
- Dafflon B., Madies T., 2008, *Décentralisation: quelques principes issus de la théorie du fédéralisme financier*, Notes et documents, Agence Française de Développement, n° 42, 112 p.
- Davezies L., 2012, *La crise qui vient : La nouvelle fracture territoriale*, éd. La République des Idées, 128 p.
- Douillet A.-C., Faure A., Lersche J.-P., 2012, « Articuler différenciation et standardisation dans l’analyse de l’action publique locale », *Pouvoirs Locaux*, n° 93 II/2012, pp. 71
- Frinault T., Reigner H., 2010, « Une solidarité ‘envers’ et ‘entre’ les communes », *Revue Pouvoirs Locaux*, n°85 II, 21-27.
- Fritsch B., 2009, « Les grandes villes peuvent-elles freiner leurs dépenses ? », *Place Publique*, n° 13, pp. 137-142
- Gilbert G., Vaillancourt F., 2013, *Equilibre budgétaire et solvabilité des collectivités locales dans un environnement décentralisé. Quelles leçons tirer des expériences nationales*, document de travail, Agence Française de Développement, n° 132, 94 p.
- Gilbert G. et al, 2009, « Les collectivités locales peuvent-elles restaurer leur capacité de financement ? Les enseignements du modèle macroéconomique APUL », *Economie & prévision*, 2009/3 n° 189, p. 21-39
- Guengant A., Josselin J.-M., 2009, « La contrainte de budget des collectivités locales françaises est-elle relâchée ? », *Revue d’Economie Régionale et Urbaine*, n° 4, pp. 739-758
- Guengant A., Leprince M., 2006, « Evaluation des effets des régimes de coopération intercommunales sur les dépenses publiques locales », *Economie et Prévision*, 2006/4, n° 175-176, pp. 79-99
- Guengant A., 2002, « Économie des finances locales : trente-cinq ans de recherche au CREFAUR », *Revue d’Economie Régionale et Urbaine*, pp. 687-706
- Guengant A., Uhaldeborde J.-M., 1989, *Crise et réforme des finances locales*, éd. PUF, 214 p.
- Hoorens D., Chevallier C., 2006, *L’enjeu économique de l’investissement public et son financement – La spécificité du secteur local*, éd. LGDJ, 126 p.
- Jamet P., 2010, *Rapport à Monsieur le Premier Ministre sur les finances départementales*, éd. La Documentation française, 86 p.

- Le Lidec P., 2011, « Chapitre 2 / La décentralisation, la structure du financement et les jeux de transfert de l'impopularité en France », in Bezes P. et Siné A., *Gouverner (par) les finances publiques*, éd. Presses de Sciences Po « Académique », pp. 149-192
- Le Maux B., Rocaboy Y., Goodspeed T., 2011, « Political fragmentation, Party ideology and Public expenditures », *Public Choice*, 147
- Le Saout R., Segas S., 2011, « La domination politique par les dispositifs financiers L'exemple de la dotation de solidarité communautaire (DSC) », *Politix*, 2011/1 (n° 93)
- Le Saout R., 2012, « L'intercommunalité : vingt ans de développement et des interrogations », *Métropolitiques*, 15 octobre 2012
- Meloche J. P., 2012, « Impacts de la décentralisation fiscale et de la déconcentration sur les disparités régionales : le cas des provinces canadiennes », *Revue canadienne de sciences régionales*, 35(1), pp. 19-28
- Reigner H., Frinault T., Guy C., 2010, « Construire la solidarité intercommunale. Les ressorts de l'intégration au prisme du partage de la Dotation de Solidarité Communautaire », *Revue Politiques et Management Public*, vol 27, n°3, pp. 3-30.

## Contribution et participation au Colloque

### ° Modalités de soumission et de réponse

Les auteurs sont invités à soumettre un résumé comptant au plus 4 500 caractères.

Les propositions de communication doivent comprendre les éléments suivants :

- les coordonnées précises du ou des auteurs ;
- le titre de la communication en précisant le ou les axe(s) thématique(s) envisagé(s) ;
- 3 à 5 mots-clés ;
- une bibliographie (10 références principales au maximum).

Les propositions de communication (en Français ou en Anglais) sont à adresser par mail en fichier attaché à l'adresse suivante : [navarre@u-pec.fr](mailto:navarre@u-pec.fr)

Les textes complets (une vingtaine de pages – 40 000 caractères au maximum) seront transmis au Comité un peu avant la tenue du Colloque.

A l'issue du Colloque, des communications seront sélectionnées pour publication (sont envisagés la revue en ligne *metropolitiques*, un numéro spécial de la revue *Pouvoirs Locaux*).

### ° Calendrier

31 juillet 2014	Envoi des résumés/des intentions de communication
10 septembre 2014	Avis du Comité scientifique aux auteurs
10 novembre 2014	Envoi du texte complet des communications
20 novembre 2014	Colloque

### ° Lieu du Colloque

locaux Caisse des Dépôts et Consignations – 15 Quai Anatole France – Paris 7ème

**Comité scientifique d'évaluation**

Gilles Carrez, Député, Commission Finances de l'Assemblée Nationale  
Claire Delpech, Responsable finances / fiscalité, AdCF (Assemblée des Communautés de France)  
Yves Fréville, Professeur émérite, Université Rennes 1  
Bernard Fritsch, Professeur, Université de Nantes, laboratoire ESO  
Alain Guengant, professeur émérite, Université Rennes 1  
Antoinette Hastings-Marchadier, Professeur, Université de Bretagne Sud, IREA (UBS) et DCS (Nantes)  
Ludovic Halbert, chercheur CNRS, LATTIS  
Patrick Le Lidec, Chargé de recherche, CERSA, Science Po (à confirmer)  
Matthieu Leprince, Maître de Conférences, Université de Rennes 1, laboratoire CREM  
Rémy Le Saout, Maître de conférences, Directeur UFR de sociologie, Université de Nantes (à confirmer)  
François Ménard, responsable de programmes de recherche, PUCA  
Françoise Navarre, Maître de Conférences, IUP, Lab'Urba, UPEC  
Nicolas Portier, Délégué général, AdCF (Assemblée des Communautés de France)  
Rémy Prud'homme, Professeur émérite, UPEC  
Hélène Reigner, Chargée de Recherche, IFSTTAR  
Magali Talandier, Maître de conférences, Université J. Fourier Grenoble

**Comité d'organisation**

Claire Delpech, Responsable finances / fiscalité, AdCF  
Françoise Navarre, IUP, Lab'Urba, UPEC

**Contact**

Secrétariat du Lab'Urba : Tiana Ramaroson : 33-1 41 78 48 18